

**- COMMUNE D'ORSAY -**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2017**

**COMPTE-RENDU SUCCINCT**

**Etaient présents :** David Ros, Maire, Président, Marie-Pierre Digard, Michèle Viala, Pierre Bertiaux, Elisabeth Delamoye, Didier Missenard, Elisabeth Caux, Augustin Bousbain, Ariane Wachthausen, adjoints - Eliane Sauteron, Albert Da Silva, Véronique France-Tarif, Mireille Ramos, Pierre Chazan, Astrid Auzou-Connes, Claude Thomas-Collombier, Gabriel Laumosne (à partir de 20h45), Yann Ombrello, Isabelle Ladousse, Raymond Raphaël, Simone Parvez, Alain Roche, Caroline Danhiez, Stéphane Charouset.

**Absents excusés représentés :**

Stanislas Halphen

Alexis Foret

Claudie Mory

François Rousseau

Hervé Dole

Gabriel Laumosne (jusqu'à 20h45)

Frédéric Henriot

Rémi Darmon

Patrick Bernert

Pouvoir à Elisabeth Caux

Pouvoir à Albert Da Silva

Pouvoir à Claude Thomas-Collombier

Pouvoir à David Ros

Pouvoir à Michèle Viala

Pouvoir à Pierre Bertiaux

Pouvoir à Elisabeth Delamoye

Pouvoir à Astrid Auzou-Connes

Pouvoir à Alain Roche

**Absents :**

Rachid Redouane

Nombre de conseillers en exercice 33

Nombre de présents à 20h30 23

Nombre de votants 32

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Eliane Sauteron est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2017

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

DATE	DECISION N°	OBJET (Tous les montants sont exprimés en TTC)
26-sept	17-147	Adoption de l'avenant n°1 au marché n°2017-04 relatif à la maintenance et l'assistance à l'utilisation de progiciels CIRIL, attribué à la société CIRIL, pour un montant de 594 € HT. Il sera de 819 € en cas de reconduction
04-sept	17-171	Adoption du contrat n°2017-13D relatif à la location et la gestion d'une patinoire synthétique pour les fêtes de fin d'année 2017, attribué à la société GLICE France, pour un montant de 26 320,80 € TTC
04-sept	17-172	Contrat de cession du droit d'exploitation de 3 représentations du spectacle «L'après-midi d'un Foehn - version 1 - mars 2018 - compagnie Non Nova. Le montant de la dépense s'élève à 3 428,75 € TTC
13-sept	17-173	Convention de création et de médiation avec Thomas Tudoux, artiste en résidence à la Crypte d'Orsay de janvier à juin 2018. Le montant de la dépense s'élève à 5 000 € TTC
04-sept	17-174	Décision modificative à la décision n°17-121 - Contrat d'exposition avec l'artiste Julie C. Fortier - Exposition du 8 mars au 8 avril 2018 à la Crypte d'Orsay
04-sept	17-175	Convention de formation passée avec le CREPS d'Ile-de-France - 1 rue du Docteur Savoureux 92291 CHATENAY MALABRY Cedex, pour un agent du stade nautique municipal, afin de suivre un stage de révision C.A.E.P.M.N.S
04-sept	17-176	Convention de mise à disposition d'installations sportives au profit du lycée Blaise Pascal, consentie moyennant le paiement du tarif voté en conseil municipal
18-sept	17-177	Contrat de cession du droit d'exploitation d'une représentation du spectacle Cirque - mars 2018 - Compagnie C. LOY, dans le cadre du festival « Et si on dansait ? ». Le montant de la dépense s'élève à 2 902,09 € TTC
13-sept	17-178	Contrat de cession du droit d'exploitation d'une représentation du spectacle « Le Zéro absolu, 60 minutes pour faire le grand écart » dans le cadre de la fête de la science le 13 octobre 2017 - compagnie Le Corridor. Le montant de la dépense s'élève à 1 819 € TTC
13-sept	17-179	Convention de mise à disposition temporaire et gratuite du bois de la Grille Noire et du bois Persan, au profit de l'Avenir Cycliste d'Orsay pour l'organisation d'une épreuve de cyclo-cross le 21 octobre 2017
13-sept	17-180	Convention de mise à disposition du gymnase Blondin, à titre gracieux, au profit du Tarot Club d'Orsay pour l'organisation d'un tournoi de tarot les 21 et 22 octobre 2017

13-sept	17-181	Convention de mise à disposition du gymnase Blondin, à titre gracieux, au profit de l'association Terra Lusa pour une soirée dansante et une assemblée générale le samedi 28 octobre 2017
13-sept	17-182	Convention de mise à disposition d'installations sportives municipales, au profit de l'UFR STAPS de l'université Paris Sud XI à Orsay. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en conseil municipal
13-sept	17-183	Convention de mise à disposition du stade nautique au profit de l'école SUPELEC. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en conseil municipal
13-sept	17-184	Convention de mise à disposition du stade municipal au profit de l'école SUPELEC. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement du tarif voté en conseil municipal
13-sept	17-185	Convention de formation passée avec l'association Départementale de Protection Civile de l'Essonne (ADPC) – boîte postale 238 91007 EVRY Cedex, pour un agent municipal, sur le thème « certificat de compétences de citoyen de sécurité civile prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), pour un montant de 67 € TTC
13-sept	17-186	Adoption d'un marché n°2017-16D relatif au contrat de maintenance et d'hébergement de la plateforme de dématérialisation proposée par achatpublic.com : La salle des marchés. Le montant annuel de l'abonnement à la salle des marchés est de 2 496 € TTC
13-sept	17-187	Adoption d'un marché n°2017-17D relatif à l'abonnement au journal achatpublic.info Pack Acheteur. Le montant annuel de l'abonnement est de 808,63 € TTC
13-sept	17-188	Convention de prestation de service de la Maison de la Jeunesse et de la Culture Jacques Tati (MJC j. Tati) au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay, pour la mise à disposition d'un intervenant afin d'animer des séances d'initiation à la culture chinoise. Le montant de cette prestation est de 48 € TTC de l'heure, à raison de 3 heures par semaine.
13-sept	17-189	Convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux au profit de l'association « Maison des Jeunes et de la Culture d'Orsay » - MJC Jacques Tati : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un laboratoire photos situé dans les locaux de la maison des musées</li> <li>- Un local dit « local batterie » situé 14 avenue Saint Laurent</li> </ul>
13-sept	17-190	Avenant à la convention de mise à disposition d'un logement, à titre précaire et révocable, au profit de Madame Vaillant
13-sept	17-191	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un local au profit de l'association « Appel détresse »
13-sept	17-192	Autorisation de destruction de titres en raison de la nouvelle tarification, adoptée en conseil municipal, pour les spectacles

13-sept	17-193	Convention de partenariat entre la Ville d'Orsay – service culturel et la Compagnie L'Autre Monde pour l'accueil en résidence de la Compagnie à la salle de spectacle Jacques Tati – saison culturelle 2017/2018. La compagnie s'engage à diffuser gracieusement 2 représentations de son spectacle « Le garçon qui volait des avions »
20-sept	17-194	Convention de formation passée avec CARIDE Formation – 12 avenue du Québec – Silic 523 – 91946 Courtaboeuf, pour deux agents du service des sports, sur le thème « habilitation électrique initial BS », les 21 et 22 novembre 2017. Le montant de la dépense s'élève à 560 € TTC
20-sept	17-195	Convention de formation passée avec CARIDE Formation – 12 avenue du Québec – Silic 523 – 91946 Courtaboeuf, pour deux agents du service des sports, sur le thème « habilitation électrique initial BS », les 6 et 7 décembre 2017. Le montant de la dépense s'élève à 560 € TTC
26-sept	17-196	Convention de formation passée avec France Victimes – 27 avenue Parmentier – 75011 Paris, pour un agent municipal, sur le thème « Techniques de debriefing ». Le montant de la dépense s'élève à 600 € TTC
26-sept	17-197	Convention de formation passée avec le Club des villes et territoires cyclables – 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris, pour un élu, afin d'assister au 21 <sup>ème</sup> congrès du Club des villes et territoires cyclables. Le montant de la dépense s'élève à 300 € TTC
26-sept	17-198	Convention de formation passée avec l'Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne (ADPC) – Boîte postale 238 – 91007 Evry Cedex, pour deux agents municipaux, sur le thème « Prévention de secours civiques de niveau 1 recyclage ». Le montant de la dépense s'élève à 60 € TTC
02-oct	17-199	Convention d'accueil d'un collaborateur (trice) occasionnel(le) bénévole pour encadrer l'aide aux devoirs organisée par le service Jeunesse durant l'année scolaire 2017-2018
26-sept	17-200	Convention de formation passée avec SMV Formation Audit Conseil – 7 allée des Atlantes – Les Propylées 1 -28000 Chartres, pour 10 agents municipaux, sur le thème « Prévention des Risques liés à l'Activité Physique : PRAP ». Le montant de la dépense s'élève à 1 788 € TTC
02-oct	17-201	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase Blondin, au profit de l'association ACPUO pour l'organisation du réveillon de la saint Sylvestre le dimanche 31 décembre 2017
02-oct	17-202	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase Blondin, au profit du Club Athlétique Orsay section Tir à l'arc pour l'organisation d'un tournoi le samedi 9 et le dimanche 10 décembre 2017
02-oct	17-203	Convention de mise à disposition temporaire et gratuite du gymnase scolaire de Mondétour, au profit de l'association Shaolin Val d'Yvette pour l'organisation d'un stage du samedi 24 au mercredi 28 février 2018
06-oct	17-204	Adoption de l'avenant au marché n°2016-13 relatif à la fourniture de matériel électrique, attribué à la société CGE Distribution. Le nouveau montant maximum annuel est de 60 500 € TTC

06-oct	17-205	Avenant à la convention de partenariat avec la Maison de la Jeunesse et de la Culture Jacques Tati (MJC J. Tati) au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay, afin d'ajouter un intervenant « TAP culture chinoise » pour la journée du lundi
06-oct	17-206	Adoption du marché n°2017-13 concernant la distribution des supports de communication pour le compte de la ville d'Orsay, attribué à la société ADREXO, pour un montant maximum annuel de 20 000 € TTC
03-oct	17-207	Demande de subvention au titre du programme de subvention du Conseil Régional dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles ambitions pour le sport en Ile-de-France. Suite à l'abrogation de l'arrêté 17-143, le nouveau montant total et prévisionnel s'élève à 341 468 € HT
06-oct	17-208	Convention de partenariat avec l'Établissement et le Service d'Aide au Travail (ESAT) « La vie en herbes » de Marcoussis au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay. L'établissement accueille les enfants à titre gratuit.
06-oct	17-209	Convention de partenariat avec le collège Alain Fournier dans le cadre d'actions de sensibilisations aux pratiques chorégraphiques contemporaines. - La ville d'Orsay s'engage à : - réserver 50 places (tarif plein : 10€, tarif réduit : 5 €) pour les spectacles « Une femme au soleil » le vendredi 16 mars à 20h30 et « Cirque » le samedi 24 mars à 20h30 à la salle de spectacle espace Jacques Tati : allée de la Bouvêche – 91400 ORSAY - financer et organiser 2 représentations du spectacle « My Brazza » le mardi 27 mars au Collège Alain Fournier à 10h30 puis 14h.
16-oct	17-210	Convention de mise à disposition gratuite des vestiaires et du bassin extérieur du stade nautique au profit de la mairie de Villebon sur Yvette le mercredi 25 octobre 2017
16-oct	17-211	Adoption d'un contrat n°2017-21D relatif à la maintenance du logiciel DOTELEC COURRIER, attribué à la société ULYS SOFT, pour un montant de 2 720,12 € TTC
16-oct	17-212	Convention de mise à disposition des vestiaires et d'une ligne d'eau du bassin extérieur du stade nautique au profit de l'Entente Nautique Longjumeau (ENL 91), consentie moyennant le paiement de la somme de 620 € TTC
16-oct	17-213	Contrat d'engagement relatif à la représentation de deux spectacles, « Le Palais des 5 sens » et « le trésor de Calico Jack » à l'école élémentaire du Centre. Le montant de la dépense s'élève à 740 €
16-oct	17-214	Adoption du contrat n°2017-15D relatif à l'astreinte dépannage électrique alarmes anti-intrusion, attribuée à la société STPEE, pour un montant forfaitaire annuel de 2 400 € HT dans le cadre du poste 1 et avec un maximum annuel seul de 3 700 € HT pour le poste 2
16-oct	17-215	Adoption d'un contrat n°2017-20D relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation d'une maison des sports, attribué à l'architecte Didier CHINARNET, pour un montant de 11 580 € TTC
16-oct	17-216	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, de deux chalets en bois au profit de Monsieur William PRUNIER, dans le cadre de la manifestation « Orsay sous les sapins – Edition 2017 »

16-oct	17-217	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un chalet à des commerçants, associations et artisans dans le cadre de la manifestation « Orsay sous les Sapins – Edition 2017 »
26-oct	17-218	Convention de formation passée avec SAFETY FIRST FORMATION – 239 rue de Créqui – 69003 LYON, pour 3 agents municipaux, sur le thème « équipier de première intervention – lutte contre le feu et manipulation d'extincteurs ». Le montant de la dépense s'élève à 74 € TTC
26-oct	17-219	Convention de formation passée avec CARIDE Formation – 12 avenue du Québec – Silic 523 – 91946 Courtaboeuf, pour un agent municipal, sur le thème « habilitation électrique recyclage BR ». Le montant de la dépense s'élève à 250 € TTC
16-oct	17-220	Contrat avec Artifi-Ciel pour le conte de Noël pyrotechnique du vendredi 22 décembre 2017. Le montant de la dépense s'élève à 4 380 € TTC
16-oct	17-221	Contrat avec Les Frères DJ pour la prestation « Animation et soirée DJ » de M. Niriana RALAIARISON dans le cadre d'Orsay sous les sapins – Edition 2017. Le montant de la dépense s'élève à 550 € TTC
17-oct	17-222	Convention de formation passée avec la commune des Ulis – Rue du Morvan – 91940 LES ULIS, pour un agent municipal, sur le thème « recyclage AFGSU 2 ». Le montant de la dépense s'élève à 70 € TTC
17-oct	17-223	Contrat avec Rhinoféros Production pour la parade musicale « La Brigade des Jouets » dans le cadre d'Orsay sous les sapins – Edition 2017. Le montant de la dépense s'élève à 4 747,50 € TTC
26-oct	17-224	Adoption d'un contrat n°2017-23D relatif à la négociation dans le cadre de la fin de la délégation de service public relative à la gestion des marchés d'approvisionnement, attribué au Cabinet COLLECTIVITES CONSEILS. Les prestations seront rémunérées par application d'un prix proportionnel à hauteur de 12 % du montant négocié et d'un prix forfaitaire égal à 3 840 € TTC
26-oct	17-225	Convention de formation passée avec monsieur Christophe ADJEMOUT – 8 rue Albert Neveu – 92140 CLAMART – afin d'animer une formation destinée aux responsables des CLM sur le thème « le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs et la responsabilité appliquée à l'encadrement d'enfants en ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement). Le montant de la dépense s'élève à 900 € TTC
24-oct	17-226	Convention de mise à disposition des vestiaires et des lignes d'eau du bassin extérieur du stade nautique au profit du Club omnisport des Ulis section Natation, pour l'organisation d'un stage de natation du 23 au 27 octobre 2017. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement de la somme de 360 €
27-oct	17-227	Convention relative à la représentation d'un spectacle « Les mains dans la rosée », présenté par la Ligue de l'Enseignement 91, à l'école élémentaire du Guichet. Le montant de la dépense s'élève à 650 €
27-oct	17-228	Convention relative à la représentation d'un spectacle « Bon an mal an », présenté par la Compagnie Brin d'herbe à l'école élémentaire du Guichet. Le montant de la dépense s'élève à 650 €

**2017-80 – FINANCES – RAPPORT ANNUEL 2016 – SOCIETE URBIS PARK – STATIONNEMENT COUVERT (PARCS DUBREUIL ET ILOTS DES COURS)**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Prend acte** du rapport annuel 2016 présenté par la société Urbis Park, filiale du groupe Transdev.
- **Précise** que la redevance due par la Société Urbis Park au délégant au titre de l'année 2016 s'élève à 40 500 € TTC.

**2017-81 – FINANCES – RALLIEMENT A LA PROCEDURE DE RENEGOCIATION DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION (CIG)**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Décide** de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2018 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.
- **Prend acte** que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**2017-82 – FINANCES – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER UN PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL**

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 6 NPPV (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Charoussat, M. Bernert) :

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le protocole d'accord transactionnel.
- **Précise** qu'aux termes de ce protocole,

La commune s'engage à :

- Verser à la SETE la somme globale de 13.363,95 euros TTC au titre des prestations réalisées restant à payer au regard du marché, et des intérêts moratoires. Un premier mandat administratif sera émis pour un montant de 6.681,97 € correspondant à 50 % de la somme de 13.363,95 €, après le vote du conseil municipal. Un second versement de 6.681,98€ sera effectué après l'exécution des travaux par la société SETE et la remise du DOE.
- Prendre en charge l'intégralité des frais d'expertise judiciaire.
- Renoncer à faire application des pénalités de retard au titre du marché.

La société SETE s'engage dans un délai de 30 jours à compter de la signature du protocole, à :

- Réaliser la pose d'une couverture en acier prélaqué selon la couleur des autres couvertures en parachèvement esthétique de l'acrotère de la terrasse du R+1, sans intervention derrière les cassettes posées.

- Réaliser un complément de fixations et de joints mastic sur les angles et un entretien des joints mastic de la couverture de la terrasse principale.
- Fournir un DOE modifié pour tenir compte de ces ajustements.
- Mettre fin à toute poursuite ou toute procédure de recouvrement portant sur le litige trouvant son origine dans le paiement des prestations réalisées dans le cadre de l'exécution du marché n°2014-03 L2.

**2017-83 – ENFANCE – RENOUELEMENT DE L'AGREMENT DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) POUR LA PERIODE 2018-2021**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant, à demander le renouvellement d'agrément du RAM auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et à signer tous les documents y afférents.
- **Dit** que ces dispositions sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017 jusqu'au 31 décembre 2021.

**2017-84 – ENFANCE – INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DUE AUX INSTITUTEURS AU TITRE DE L'ANNEE 2016**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** le versement du complément communal à l'institutrice non logée.
- **Précise** que le montant du complément communal s'élève à 702 € pour l'année 2016.
- **Précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

**2017-85 – EAU ET ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL 2016 – SOCIETE SUEZ – SERVICE DE L'EAU POTABLE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Prend acte** du rapport annuel 2016 présenté par la Société SUEZ, délégataire du service public pour la distribution et la fourniture d'eau potable.

**2017-86 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – RAPPORT ANNUEL 2016 – LES FILS DE MADAME GERAUD – MARCHES D'APPROVISIONNEMENT (CENTRE – BIO ET MONDETOUT)**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Prend acte** du rapport annuel d'exploitation des marchés publics d'approvisionnement (Centre, Bio et Mondétour), présenté par « Les Fils de Madame Géraud », pour l'année 2016.



**2017-87 – INTERCOMMUNALITE – DESIGNATION DU-DE LA REPRESENTANT-E DE LA COMMUNE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU GROUPEMENT HOSPITALIER NORD ESSONNE (GHNE)**

Le Conseil municipal,

***Après appel de candidatures,***

- **Procède**, à l'unanimité à mains levées, à la désignation d'un-e représentant-e de la Communauté Paris-Saclay au sein du Conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Nord Essonne.
- **Désigne** Mme Ariane Wachthausen comme représentante de la Commune au Conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Nord Essonne.

---

La séance est levée à 21 heures 50

---

Orsay, le 16 NOV 2017



David ROS  
Maire d'Orsay  
Conseiller départemental de l'Essonne

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la publication le : 16 NOV 2017